

EVALUATION DE LA DISPONIBILITE DES DENREES ALIMENTAIRES SUR 3 MARCHES DES DEPARTEMENTS DE LA GRANDE ANSE ET DU SUD

1. Contexte

Le pays est témoin depuis juillet 2018 de plusieurs vagues de contestations à l'encontre du gouvernement en place. L'absence de réponse gouvernementale face à la dépréciation de la gourde, la hausse du coût de la vie, l'absence de services de base et la corruption (Petrocaribe) nourrissent régulièrement la colère de la population qui se traduit par le phénomène « Peyi Lock ». Plus récemment, depuis la fin du mois d'août 2019 (semaine du 26 août 2019), la pénurie de carburant à l'échelle nationale a exacerbé la détérioration du contexte politique, social et économique.

Afin de comprendre les besoins et les contraintes des ménages en terme d'alimentation suite à la détérioration du contexte politique, social et économique depuis la mi-septembre 2019¹, les équipes ACTED ont mené une analyse sur 3 marchés situés dans les villes des Cayes, Jérémie, et Anse d'Hainault (voir méthodologie ci-dessous). Sur la base de la définition d'un panier de consommation² de 35 produits (voir encadré) qui compose la base de l'alimentation des ménages et de ses besoins en Eau Potable Assainissement et Hygiène (EPAH) dans les départements de la Grande Anse et du Sud, les équipes ont étudié l'évolution des prix avant et pendant la crise³, ainsi que la disponibilité des denrées locales et importées (au niveau national comme international) au 10 octobre 2019.

La proportion des produits venant du marché national, comparée à celle des produits issus de la production locale⁴, évolue d'une ville à l'autre, en fonction de la proximité des villes avec les centres de production et de la taille de ces-derniers. Par exemple, le marché des Cayes évalué a davantage de denrées alimentaires locales disponibles alors que ceux de Jérémie et d'Anse d'Hainault proposent plus de produits issus d'autre commune haïtienne ou de l'importation.

Liste des 35 produits considérés pour l'analyse :

Sécurité alimentaire : Riz (importé & pays), banane douce, patate, haricot noir, haricot rouge, igname, maïs, huile, sucre, œuf (importé & local), oignon, poivron, aubergine, poireaux, carotte, choux, tomate, farine de blé, banane verte, feuille d'épinard, mirliton, liane panier, charbon de bois, gaz propane.

EPAH : eau non traitée, eau traitée, savon de toilette, savon de lessive, dentifrice, brosse à dent, papier toilette, chlore liquide, serviette hygiénique.

¹ La pénurie de carburant datée à la fin du mois d'août 2019, a déjà fortement impacté la circulation des denrées par les fournisseurs qui connaissent des difficultés d'approvisionnement en carburant, ce qui *de facto* a eu un premier impact sur le marché.

² La valeur calorique du panier n'est pas prise en compte dans le choix des aliments évalués par ACTED.

³ La période considérée est la suivante : semaine du 26 août 2019 jusqu'à la semaine du 7 octobre 2019 afin d'identifier l'impact de la pénurie de carburant et de la dégradation du contexte socio-économique et politique sur les prix des denrées d'un panier de consommation dans les marchés de 3 villes considérée. Dernier relevé des prix au 10 octobre 2019.

⁴ Considérant le contexte, et plus spécifiquement les barrages routiers à l'entrée des villes étudiées, ACTED entend par « produits locaux » la production agricole d'une commune.



Méthodologie :

L'évaluation a pour objectif d'identifier l'impact de la pénurie de carburant et de la dégradation du contexte socio-économique et politique sur les prix des denrées d'un panier de consommation dans les marchés de 3 villes, les Cayes, Jérémie et Anse d'Hainault, et l'accès des populations aux produits alimentaires de base. Les données secondaires disponibles ont été analysées, avec comme limite principale l'absence d'évaluation sur l'évolution des prix dans ces départements entre les mois de juillet et septembre⁵. Concernant les données primaires, les équipes d'évaluation se sont rendues sur le marché principal du centre-ville des trois communes dans le but de conduire des entrevues avec les commerçants (toujours les mêmes) pour collecter les informations sur l'accessibilité des denrées alimentaires, leur disponibilité (Oui, Non, Peu, Rare), et les prix.

Les denrées choisies pour cette évaluation sont celles du panier de la Coordination National de la Sécurité Alimentaire (CNSA) et du panier de dépenses minimums (MEB) pour que l'évaluation présente des références communes. Le panier a ensuite été complété avec les produits les plus consommés par les ménages de la zone. En revanche, l'évolution des prix a été calculée sur la base des données collectées par ACTED (données précédant la crise –avant la semaine du 26 août 2019 et données au 10 octobre 2019) pour assurer la cohérence méthodologique (quantité évaluées, marchés).

Limites de la méthodologie de l'évaluation :

Bien que les denrées évaluées par ACTED soient les mêmes que celles du panier de la CNSA ou du MEB, elles sont représentatives de la situation dans les départements du Sud et de la Grande Anse sur la période considérée, contrairement au panier des dépenses minimum tel que défini par le groupe de travail sur les transferts monétaires (Minimum Expenditure Basket) qui est une moyenne nationale.

En l'absence de publication du coût du panier par la CNSA pour les mois de juillet⁵, d'août et de septembre dans les départements du Sud et de la Grande Anse, les données secondaires utilisées n'étaient plus valables. De plus, pour calculer le coût des produits de son panier, la CNSA réalise un ratio pour certains produits entre le prix de ceux issus de la production nationale et le prix de ceux issus de la production importée (exemple du riz), ce qui n'a pas été pris en compte ici. ACTED s'est fondé sur le prix des produits importés (à l'exception du haricot noir).

L'évaluation ne permet donc ni la comparaison des paniers entre les différentes villes, ni entre le panier du MEB ou de la CNSA et celui d'ACTED.

Ces informations ont vocation à être complétées par la suite afin d'affiner l'analyse de l'évolution des prix sur un temps plus long et de définir l'impact de la hausse des prix des denrées alimentaires sur la sécurité alimentaire des ménages les plus vulnérables. Un rapport intégrant 8 autres communes de la Grande Anse et faisant état de l'impact de la crise au niveau départemental sera produit dans le courant de la semaine prochaine par Solidarités Internationales.

⁵ Le dernier bulletin de la CNSA publié au mois de juillet 2019 (#21), fait état de l'évolution des prix pour le mois de Juin 2019.



2. Principaux constats :

- Les fermetures des commerces à Port-au-Prince et le blocage des routes ont causé d'important problèmes et retards d'approvisionnement en denrées alimentaires, ce qui est venu aggraver l'insécurité alimentaire qui existait avant la crise actuelle⁶.
- La diminution de la disponibilité du carburant vendu dans les stations d'essence a contribué à générer sa vente au marché noir à des prix plus élevés causant l'augmentation des coûts des transports, ce qui entrave *de facto* les échanges commerciaux.
- La faible disponibilité alimentaire combinée à l'augmentation des coûts de transport entraîne une augmentation du prix des produits de base.
- Les produits importés (riz, farine de blé, maïs, huile, sucre, œuf, oignon, poivron et propane) et des denrées issues du marché national (aubergine, poireaux, carotte, chou, tomate, et riz pays) se font rares, et sont les premiers touchés par l'inflation.
- La production locale risque de ne pas pouvoir s'aligner sur une demande croissante (qui se reporte sur les produits locaux en lieu et place des produits importés) : (i) faute d'accès aux marchés et (ii) à cause de deux campagnes agricoles successives (hiver 2018 et printemps 2019), impactées par la sécheresse.
- La flambée des prix observée pour la majorité des produits analysés devrait avoir pour conséquence immédiate une baisse du pouvoir d'achat des ménages de la zone, et une augmentation de la vulnérabilité.
- Les personnes qui étaient déjà en insécurité alimentaire sont les plus touchées par ces augmentations de prix.

⁶ Le point de départ de la crise actuelle est ici daté à la fin du mois d'août 2019, avec la pénurie de carburant à l'échelle nationale.



Aperçu de la situation au niveau de la ville de Jérémie entre le 26 août 2019 et le 10 octobre 2019

	Riz importé	Riz pays	Igname	Haricot noir	Haricot rouge	Farine de blé	Maïs	Patate	Huile	Sucre	Banane douce	Oeufs	Oeufs local	Poireaux	Aubergine	Oignon	Liane panier	Mirliton	Feuille épinard	Banane verte	Carotte	Choux	Tomate	Poivrons	Charbon de bois	Propane	
Zone de production	IE	IH	PL	PL	PL	IE	IE	PL	IE	IE	PL	IE	PL	IH	IH	IE	PL	PL	PL	PL	IH	IH	IH	IE	PL	IE	
Disponibilité actuelle	P	P	O	P	P	R	P	O	R	R	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	O	N
Augmentation des prix	75%	50%	100%	25%	50%	67%	25%	67%	36%	75%	100%	100%	67%	100%	100%	100%	67%	100%	67%	100%	100%	100%	100%	100%	63%		

	Eau non traitée	Eau traitée	Savon de toilette	Savon lessive	Dentifrice	Brosse à dent	Papier toilette	Chlore liquide	Serviette hygiénique
Zone de production	PL	PL	IE	IE	IE	IE	IE	IE	IE
Disponibilité actuelle	P	P	P	P	P	P	P	P	P
Augmentation des prix	0%	0%	50%	33%	20%	67%	20%	40%	30%

Zone de production IE : importation étrangère **IH** : provenant d'une autre localité haïtienne **PL** : production locale
Disponibilité actuelle O : oui N : non P : Peu R : rare augmentation comprise entre 50 et 74% augmentation de 75% et plus

- **Denrées importées** : Sur les 9 produits alimentaires du panier qui proviennent d'importations (riz, farine de blé, maïs, huile, sucre, œuf, oignon, poivron et propane), 4 sont rares ou ne sont plus disponibles sur les marchés visités le 10 octobre 2019. Il est à noter que les 5 produits encore présents sur les marchés (riz importé, maïs, œufs, oignons et poivrons) sont disponibles en faible quantité et leurs prix ont augmenté de 80% en moyenne. Les produits les plus touchés par l'inflation sont les œufs, le poivrons et le oignons qui subissent une augmentation de leur prix de 100%.



Sur les 7 produits EPAH du panier qui sont importés (savon de toilette, savon lessive, dentifrice, brosse à dent, papier toilette, chlore liquide et serviette hygiénique) tous sont disponibles sur le marché mais en faible quantité et leurs prix ont augmenté de 37% en moyenne.

Sur l'ensemble des produits importés, les prix ont augmenté de 56% en moyenne.

- **Denrées provenant d'autres communes** : Sur les 6 produits alimentaires du panier qui proviennent d'autres communes haïtienne (aubergine, poireaux, carotte, chou, tomate, et riz pays), tous les produits sont disponibles actuellement sur le marché principal de Jérémie mais les stocks sont limités et leurs prix ont augmenté de 92% en moyenne. Les produits les plus touchés par l'inflation sont le poireau, la tomate, les carottes, le chou et l'aubergine, qui ont subi une hausse des prix de 100%.
- **Denrées produites localement** : Sur les 11 produits alimentaires du panier qui sont produits localement (banane verte, feuille d'épinard, mirliton, liane panier, banane douce, patate, haricot noir, haricot rouge, igname, œuf local et charbon de bois), 8 sont disponibles en faible quantité (haricot rouge, haricot noire, banane douce, œuf local, liane panier, mirliton, feuille d'épinard, et banane verte) et leurs prix ont augmenté de 72%. L'igname, la patate douce et le charbon sont disponibles sur les marchés, il faut cependant noter que ces produits n'ont pas échappé à la hausse des prix (77% en moyenne).

Sur l'ensemble des produits locaux, les prix ont augmenté en moyenne de 62%. Les produits les plus touchés par l'inflation sont l'igname, les bananes douces, la banane verte et le mirliton, avec une hausse de prix de 100%.

Concernant les 2 produits du panier EPAH (eau traitée et l'eau non traitée), il faut noter que leurs stocks sont limités et qu'ils n'ont connu aucune inflation. En revanche, les usagers ayant recours au *watertrucking*, pour s'approvisionner en eau, subissent une hausse des prix. En effet, faute de carburant, les livraisons sont très réduites et leur prix a doublé en passant de 2 000 à 5 000 HTG.

	Inflation
Total produits non-locaux	66%
Provenant d'une autre localité Haïtienne	92%
Produits importés	56%
Produits locaux	62%
TOTAL tous produits confondus	65%



Aperçu de la situation au niveau de la ville des Cayes entre le 26 août 2019 et le 10 octobre 2019

	Riz importé	Riz pays	Igname	Haricot noir	Haricot rouge	Farine de blé	Maïs	Patate	Huile	Sucre	Banane douce	Oeufs	Oeufs local	Poireaux	Aubergine	Oignon	Liane panier	Mirliton	Feuille épinard	Banane verte	Carotte	Choux	Tomate	Poivrons	Charbon de bois	Propane	
Zone de production	IE	PL	PL	PL	PL	IE	IE	PL	IE	IE	PL	IE	PL	PL	PL	IE	PL	PL	PL	PL	PL	PL	PL	PL	PL	IE	
Disponibilité actuelle	P	P	P	P	P	R	P	P	R	R	R	R	R	R	R	R	P	P	P	O	P	R	R	R	R	O	P
Augmentation des prix	50%	67%	100%	100%	67%	33%	33%	100%	67%	67%	100%	20%	100%	33%	100%	400%	0%	100%	50%	50%	100%	200%	100%	150%	50%	6%	

	Eau non traitée	Eau traitée	Savon de toilette	Savon lessive	Dentifrice	Brosse à dent	Papier toilette	Chlore liquide	Serviette hygiénique
Zone de production	PL	PL	IE	IE	IE	IE	IE	IE	IE
Disponibilité actuelle	P	P	P	P	P	P	P	P	P
Augmentation des prix	0%	0%	25%	25%	33%	67%	25%	60%	50%

Zone de production IE : importation étrangère IH : provenant d'une autre localité haïtienne PL : production locale
Disponibilité actuelle O : oui N : non P : Peu R : rare augmentation comprise entre 50 et 74% augmentation de 75% et plus



- **Denrées importées** : Sur les 8 produits alimentaires du panier qui sont importés (riz, farine de blé, maïs, huile, sucre, œuf, oignon et propane), tous les produits sont disponibles actuellement sur le marché central des Cayes, avec des stocks faibles pour 3 d'entre eux (riz importé, maïs et propane) et très limités pour les autres (huile, sucre, oignon, œufs, farine). Sur l'ensemble de ces produits importés, les prix ont augmenté en moyenne de 85%. L'oignon est le produit qui subit la plus forte inflation, avec une hausse de son prix de 400%.
Sur les 7 produits EPAH du panier et qui sont importés (savon de toilette, savon lessive, dentifrice, brosse à dent, papier toilette, chlore liquide et serviette hygiénique), tous sont disponibles sur le marché mais en quantité limitée et leur prix ont augmenté de 41% en moyenne.
Sur l'ensemble des produits importés, les prix ont augmenté en moyenne de 64%.
- **Denrées provenant d'autres communes** : Aucun produit du panier ne provient d'autre commune haïtienne, ils sont soit importés soit produits localement autour de la ville des Cayes.
- **Denrées produites localement** : Sur les 18 produits alimentaires du panier qui sont produits localement (tomate, banane verte, feuilles épinard, mirliton, liane panier, banane douce, patate, haricot noir, haricot rouge, œuf pays, chou, poivron, aubergine, carotte, igname, charbon de bois, aubergine et riz pays), tous sont actuellement disponibles sur les marchés des Cayes. Il est à noter que 7 de ces produits ne sont disponibles qu'en quantité limitée (banane douce, œufs local, poireaux, aubergine, chou, poivron et tomate) et en quantité très limitée pour 9 autres produits (banane verte, feuilles épinard, mirliton, liane panier, patate, haricot noir, haricot rouge, igname, et riz pays). Pour l'ensemble des produits locaux, les prix ont augmenté en moyenne de 78%. Cette augmentation est encore plus marquée pour les produits dits rares, avec une augmentation des prix de 112 %. Sur les 2 produits du panier EPAH (eau traitée et eau non traitée) il faut noter qu'ils sont disponibles en quantité limitée mais qu'ils n'ont pas été touchés par l'inflation.

	Inflation
Total produits non-locaux	64%
Provenant d'une autre localité Haïtienne	NA
Produits importés	64%
Produits locaux	78%
TOTAL tous produits confondus	72%



Aperçu de la situation au niveau de la ville d'Anse d'Hainault entre le 26 août 2019 et le 10 octobre 2019

	Riz importé	Riz pays	Igname	Haricot noir	Haricot rouge	Farine de blé	Mais	Patate	Huile	Sucre	Banane douce	Oeufs	Oeufs local	Poireaux	Aubergine	Oignon	Liane panier	Mirliton	Feuille épinard	Banane verte	Carotte	Choux	Tomate	Poivrons	Charbon de bois	Propane
Zone de production	IE	PL	PL	PL	IH	IE	IE	PL	IE	IE	PL	IE	PL	IH	IH	IE	PL	PL	PL	PL	IH	IH	IH	IE	PL	IE
Disponibilité actuelle	P	P	R	R	P	P	R	R	R	R	R	R	P	R	R	R	R	R	R	O	R	R	R	R	O	N
Augmentation des prix	33%	20%	71%	25%	50%	100%	20%	50%	40%	200%	100%	25%	67%	50%	50%	100%	100%	100%	150%	100%	67%	200%	100%	300%	33%	

	Eau non traitée	Eau traitée	Savon de toilette	Savon lessive	Dentifrice	Brosse à dent	Papier toilette	Chlore liquide	Serviette hygiénique
Zone de production	PL	PL	IE	IE	IE	IE	IE	IE	IE
Disponibilité actuelle	P	P	P	P	P	P	P	P	P
Augmentation des prix	25%	25%	40%	25%	20%	0%	20%	0%	15%

Zone de production IE : importation étrangère IH : provenant d'une autre localité haïtienne PL : production locale
Disponibilité actuelle O : oui N : non P : Peu R : rare augmentation comprise entre 50 et 74% augmentation de 75% et plus

Denrées importées : Sur les 8 produits alimentaires du panier qui proviennent d'importations (riz, farine de blé, maïs, huile, sucre, œuf, oignon et propane), tous sont disponibles actuellement sur les marchés d'Anse d'Hainault, à l'exception du gaz domestique (propane). Pour le reste des produits, les stocks sont très limités voire très faibles. En ce qui concerne le riz et l'huile ils se trouvent en quantité limitée. Sur l'ensemble des produits importés du marché international encore disponible, les prix ont augmenté en moyenne de 103%. Les produits les plus touchés par l'inflation sont le poivron, et le sucre avec une hausse des prix de respectivement 300% et 200%. Sur les 7 produits EPAH du panier importé (savon



de toilette, savon lessive, dentifrice, brosse à dent, papier toilette, chlore liquide et serviette hygiénique) tous sont disponible sur le marché avec des faibles stocks. Les prix ont augmenté en moyenne de 17%.

Sur l'ensemble des produits importés, les prix ont augmenté en moyenne de 63%.

- Denrées provenant d'autres communes : Sur les 6 produits alimentaires du panier qui proviennent d'autres communes (poireaux, carotte, tomate, haricot rouge et aubergine), tous les produits sont disponibles actuellement sur le marché du centre-ville d'Anse d'Hainault, avec des stocks très faibles pour 4 des produits (poireaux, carotte, tomate, et aubergine). Sur l'ensemble des produits provenant du marché national, les prix ont en moyenne augmenté de 86%. Le produit le plus touché par l'inflation est le chou, avec une hausse des prix de 200%.
- Denrées produites localement : Sur les 11 aliments du panier produits localement (charbon de bois, banane verte, feuille d'épinard, mirliton, liane panier, banane douce, patate, haricot noir, œuf pays, igname, et riz pays), tous sont disponibles actuellement sur les marchés d'Anse d'Hainault, avec des stocks très limités pour 7 d'entre eux (patate, igname, haricot noir, banane douce, liane panier, mirliton, et feuille épinard,) et limités pour la banane verte, riz pays, et œufs. Le produit le plus touché par l'inflation est la feuille d'épinard avec une hausse de prix de 150%. Sur les 2 produits du panier EPAH (eau traitée et l'eau non traitée) il faut noter que leurs stocks sont limités et l'augmentation du prix pour ces 2 produits est de 25% en moyenne.
Sur l'ensemble des produits locaux, les prix ont augmenté en moyenne de 67%.

	Inflation
Total produits non-locaux	69%
Provenant d'une autre localité Haïtienne	86%
Produits importés	63%
Produits locaux	64%
TOTAL tous produits confondus	68%

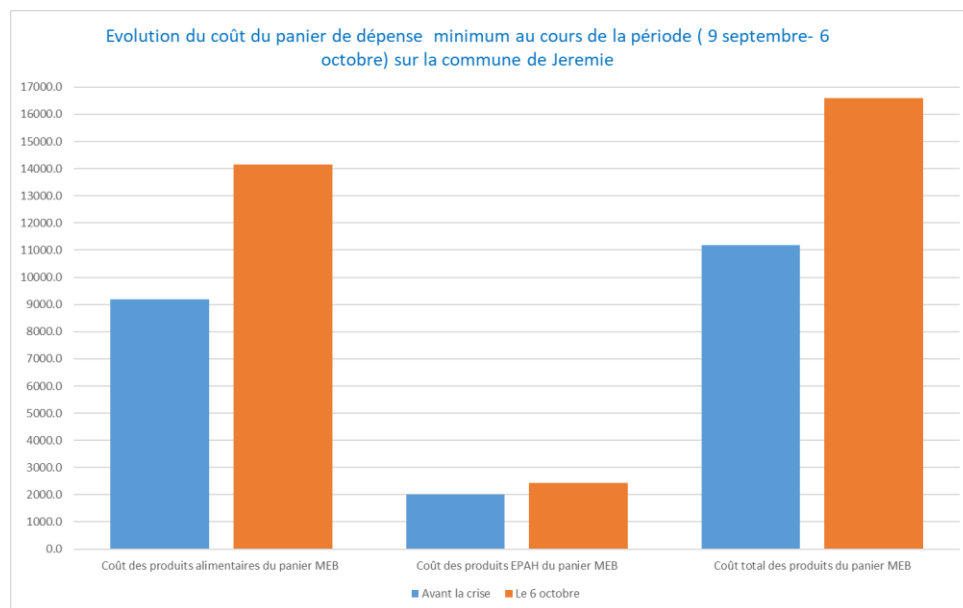


3. Evolution du panier de dépenses minimums dans les communes des Cayes, Jérémie et Anse d'Hainault.

Le panier de dépenses minimums (MEB) en Haiti, tel que défini par le groupe de travail sur les transferts monétaires, comprend 4 grandes familles de biens et de service, parmi lesquels la sécurité alimentaire et le secteur EPAH. Il identifie et quantifie les biens et services constituant les « besoins de base » qui peuvent être monétarisés et qui sont accessibles sur les marchés et services locaux. Dans le cadre de cette enquête, ACTED s'est concentré sur les produits du panier du MEB qui concernent les secteurs de la sécurité alimentaire et EPAH comme référence. Le panier alimentaire (farine de blé, riz, maïs, sucre, haricot noir et huile végétale) est calculé sur la base des besoins d'un ménage de 5 personnes (2 adultes et 3 enfants), il reprend le panier de la CNSA adapté pour une consommation de 2,100kcal p/p/p/j, soit 12% appliqué à la quantité de chaque produit. Son prix est calculé selon une moyenne nationale et il existe des variations de dépenses entre les départements. Concernant la composition en produits EPAH (eau, savon, savon lessive, chlore liquide, brosse à dent, dentifrice, papier toilette, serviettes hygiéniques) du panier, les coûts ont été développés sur la base des prix du marché à Port-au-Prince et sont donc *a priori* différents des prix pratiqués sur les marchés de Jérémie, Anse d'Hainault et les Cayes.

ACTED a donc fait le choix de faire un suivi différencié des zones concernées dans le présent rapport. L'évolution des prix a ainsi été calculée selon les données collectées par les équipes ACTED avant, et jusqu'au 10 octobre dans la monnaie locale (HTG).

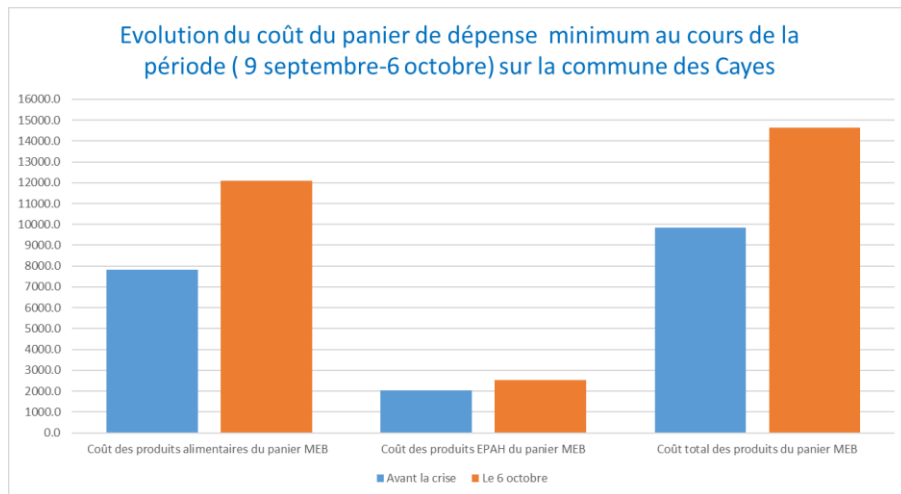
Aperçu de l'évolution du prix du panier MEB dans la commune de Jérémie



Sur la commune de Jérémie, on constate une augmentation des coûts de l'ensemble des produits du panier MEB (48%). Le « panier alimentaire » augmente ainsi de 54% alors que le « panier EPAH » subit une hausse de 22%.

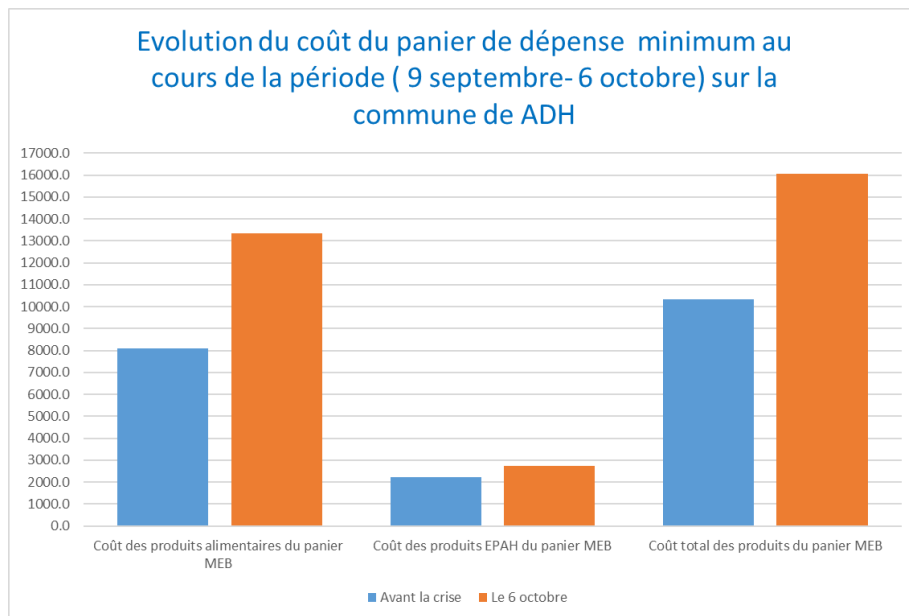


Aperçu de l'évolution du prix du panier MEB dans la commune des Cayes.



Au cours de la période considérée, dans la commune des Cayes, le coût du « panier alimentaire » a augmenté de 55%, alors que le « panier EPAH » a augmenté de 25%. De manière cumulée, le prix du panier de dépenses minimum a augmenté de 49% pour les ménages de la commune.

Aperçu de l'évolution du prix du panier MEB dans la commune d'Anse d'Hainault.



Dans la commune de Anse d'Hainault, au cours de la période considérée, le « panier alimentaire » a connu une hausse de 65 % en moyenne. En ce qui concerne les produits EPAH tels que définis dans le panier MEB, la hausse enregistrée est de 23 %. Dans sa totalité, le coût du panier MEB a augmenté de 56% au cours de la période.



4. Recommandations sur les actions à mettre en place :

Une baisse avérée du pouvoir d'achat des ménages pourrait conduire au développement de stratégies de survie (réduction de la qualité et de la quantité des aliments, priorisation de certains membres de la famille, priorisation des dépenses et diminution de certains postes de dépenses essentiels (hygiène, écolage), surendettement etc). Ces stratégies doivent être identifiées dès à présent pour prévoir et adapter la réponse humanitaire. Face à ces premiers résultats, il est crucial de suivre l'évolution des prix et son impact sur le pouvoir d'achat des ménages tout au long de la crise :

À très court terme :

- **Organiser des évaluations plus approfondies sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages**, afin de mesurer l'impact de l'inflation du prix des denrées sur les ménages, en coordination avec la CNSA et avec les Observatoires de sécurité alimentaires départementales (OSAS (Sud). Dans le cadre de son appui à l'OSAGA (Grand'Anse) Solidarités Internationales diffusera dans le courant de la semaine prochaine, un rapport intégrant d'autres communes de la GA, et faisant état de l'impact de la crise au niveau départemental.
- **Conduire des évaluations plus approfondies sur l'analyse de marché** afin d'envisager des interventions de soutien aux marchés et commerçants⁷
- **Assurer l'accès physique aux départements du Sud et de de la Grand'Anse**. Dans l'hypothèse d'une continuité des blocages, il est nécessaire d'identifier des modes de transports alternatifs et/ou adaptés pour assurer l'approvisionnement des ménages et des marchés en produits de première nécessité.

À court terme, et après identification des ménages les plus vulnérables :

- **Mettre en place des distributions tant que l'accès/l'approvisionnement des marchés n'est pas rétabli, le cas échéant apporter un appui en cash/coupons** qui permettra aux ménages les plus vulnérables d'avoir accès en urgence aux denrées et services de base.
- **Renforcer et appuyer le dépistage et la prise en charge de la malnutrition aiguë et modérée**, afin de se prémunir contre les conséquences de la dégradation des pratiques alimentaires des ménages particulièrement pour les femmes enceintes et les jeunes enfants.
- **Appuyer en semence de haricot les producteurs pour la campagne d'hiver**, dans la mesure où les stocks ont été en partie consommés et que l'approvisionnement reste limité à date

⁷ Voir à ce titre les parties dédiées dans le Guide technique des transferts monétaires en Haiti (CBTWG, Août 2019)



À moyen terme :

- **Fournir un appui en semences et en intrants pour la campagne agricole qui commence en janvier (campagne de printemps)**, et qui représente plus de 50% de la production agricole annuelle d'un ménage. Le type et les variétés de semences seront à définir de concert avec le Ministère de l'Agriculture
- **Faciliter l'accès au micro-crédit des ménages** (institution pour les « moins vulnérables » et système d'épargne communautaire pour les « plus vulnérables ») et mettre en place des formations sur la gestion financière, afin de permettre aux ménages de faire face à de nouvelles contraintes financières liées à la flambée des prix.
- **Sensibiliser et former les populations sur la valeur nutritive des fruits et des légumes ainsi que sur les bonnes pratiques alimentaires**, afin de limiter le recours aux stratégies de survie.

Sur le long terme :

- **Renforcer les centres de production maraîchère et d'élevage péri-urbains dans les communes**. Ceci devrait s'accompagner du développement du marché local, avec une mise en réseau des producteurs avec des vendeurs de la zone urbaine aux alentours. Ce réseau permettrait d'ajuster les productions selon l'évolution des habitudes alimentaires (i.e. répondre à une nouvelle demande en denrées alimentaires locales).
- **Appuyer les observatoires département des marchés** du Ministère de l'Agriculture et les systèmes d'alerte précoce, afin d'assurer un meilleur suivi de l'évolution de la situation en sécurité alimentaire et une meilleure coordination de la réponse auprès des personnes les plus vulnérables

Présente en Haïti depuis 2004, ACTED est une ONG internationale qui répond aux urgences et soutient le relèvement des populations dans le besoin, notamment dans les domaines de l'eau, l'hygiène et l'assainissement, de la sécurité alimentaire et de la reconstruction. En collaboration avec la société civile et les institutions, ACTED développe et met aussi en œuvre des programmes axés sur le développement socio-économique et l'adaptation au changement climatique. ACTED travaille actuellement dans 6 départements en Haïti à savoir la Grand'Anse, le Sud, le Sud-Est, l'Ouest, l'Artibonite et le Centre.

Contact : Marion Mouton, Représentante Pays (marion.mouton@acted.org)